

Quelles sont les principales défaillances du marché ?

Objectifs:

- montrer que les asymétries d'information, l'existence de biens collectifs et d'externalités rendent les marchés défaillants (rationnement des marchés par ex)
- comment lutter contre les asymétries ? améliorer l'information, intervention de l'Etat

Pré-requis : coordination par le marché, marché concurrentiel et marchés imparfaits

Les mots-clés : asymétrie de l'information, biens communs/collectifs, passager clandestin, externalités

I. Le marché n'est pas toujours efficace, il peut être défaillant

A- Lorsque les agents peuvent consommer en même temps le même bien ou service

Bien collectif (<http://www.ladocumentationfrancaise.fr>)

Un bien collectif pur est un bien dont la consommation présente les caractéristiques de non rivalité, non exclusion et indivisibilité (ex. la Défense nationale). Il est impur si sa consommation peut être limitée (ex. les autoroutes). Sa consommation est indivisible au sens où la quantité disponible du bien est entièrement consommée par chacun des agents économiques membres d'une « collectivité ».

« Le feu d'artifice de Carcassonne a besoin d'évoluer. C'est un défi qui dépend strictement de l'investissement financier que la municipalité est prête à consentir. » David Proteau¹ comprend que la municipalité de Carcassonne ait un budget limité (90 000 € hors taxes), mais il estime en contrepartie que, sur le marché des villes lumières, la préfecture de l'Aude est de plus en plus mise en concurrence.

Roland Encoyan² est un peu plus direct. « Le feu d'artifice de Carcassonne, dit-il, est le plus beau. Au train de ce genre de spectacles de plus en plus demandé dans les villes, Carcassonne finira par être détrôné si le budget n'est pas revu à la hausse. Des grandes métropoles, Paris, Lyon, Toulouse, et des communes de moindre importance, comme Annecy

qui propose un magnifique spectacle pyrotechnique payant sur le lac le 3 août, finiront par devenir des références aux dépens de Carcassonne. »

▲ Christian Anjort, « Carcassonne, 14 juillet 2008 : un déluge de paillettes sur la Cité », *La Dépêche*, 3 mai 2008.

1. Directeur artistique chez Lacroix-Ruggieri (société pyrotechnique chargée du feu d'artifice).
2. Chargé de communication chez Lacroix-Ruggieri.



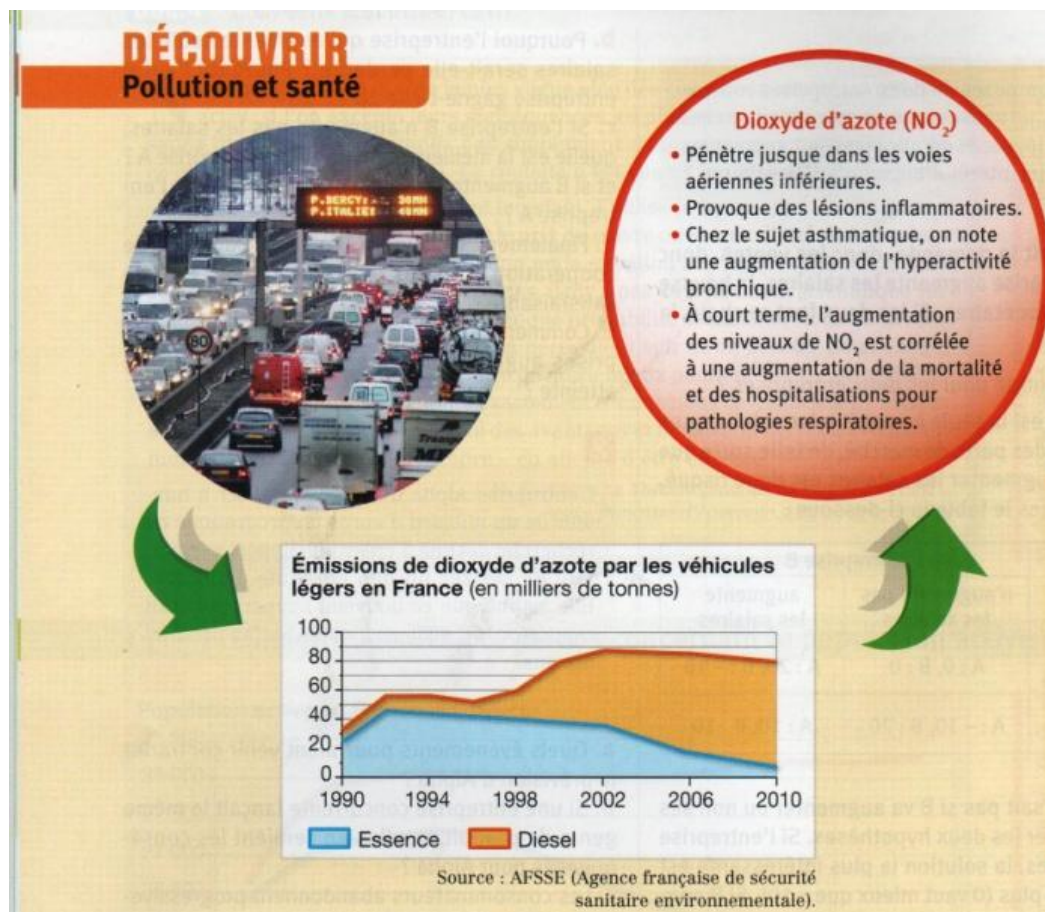
Q1. Montrez que le feu d'artifice peut être un bien collectif compte tenu de la définition ci-dessus.

Q2. Quel problème cela pose-t-il à la ville de Carcassonne ?

Q3. Quels choix a été fait à Annecy ?

Q3. Ce type de service pourrait il être marchand ? Si oui, quels en seraient les conditions ?

B- Lorsque les conséquences négatives de la production ne sont pas supportées par les producteurs



nathan p88

Q1. Quels sont les différentes conséquences de l'utilisation massive des automobiles ?

Contribue à la pollution (émission de CO₂ x2,6 environ entre 1990 et 2010) => augmentation des dépenses de sécurité sociales liées aux effets sur la santé, aux accidents de la route

Q2. Les coûts générés par la pollution sont-ils supportés par les constructeurs automobiles ou par les utilisateurs d'automobiles ?

Externalité négative

Q3. En quoi peut on considérer cette situation comme une défaillance du marché ?

Le marché ne tient pas compte des externalités négatives

Ces coûts externes regroupent les coûts associés à la pollution de l'air, le bruit, les encombrements et la congestion automobile, les accidents de la circulation et les coûts des soins de santé, et enfin la libération de gaz à effet de serre responsables du réchauffement de la planète

3 Pollution et coût social

Coûts totaux (année 2000) par catégorie de coût et mode de transport dans 17 pays de l'Union européenne

(millions d'€ an)	Route				Rail		Aviation		Voie navigable
	Total	Total en %	Total passagers	Dont Voiture	Fret	Pass.	Fret	Pass.	Fret
Accidents	156 440	24	136 394	114 191	19 194	262	0	590	0
Bruit	45 644	7	21 533	19 220	18 877	1 354	782	2 903	195
Pollution atmosphérique	174 617	27	55 444	46 721	108 838	2 351	2 096	3 875	360
Changement climatique	195 714	30	69 472	64 812	42 911	2 094	800	74 493	5 438
Autres	77 862	12	38 458	35 696	33 294	1 767	809	2 803	257
Total UE 17	650 276	100	321 301	280 640	223 114	7 828	4 487	84 664	6 250

Coûts externes totaux des transports dans 15 pays UE + 2. On distingue transport de passagers et de fret.
Élaboré à partir de: INFRAS, « Les coûts externes des transports. Étude d'actualisation », Document de Synthèse Zurich/Karlsruhe, octobre 2004.

- Q1. Quel était le coût externe de la pollution atmosphérique produite par les transport ?
 Q2. Quel est le coût externe total lié à l'ensemble des impacts négatifs des transports ?
 Q3. Quel est le mode de transport qui a le coût externe le plus faible ?

C- Lorsque l'information est imparfaite et asymétrique

Asymétrie d'information Extrait du Roman « D'autres vies que la mienne »

Ou nathan p84-85 Marché des lemons



Q : Achèteriez vous cette voiture ?

EXERCICE D'APPLICATION Un choix difficile

Imaginons que deux voitures modèle T40 soient vendues d'occasion 4 000 €, sur la base de leur âge et de leur kilométrage calculés dans l'Argus officiel. L'une est la voiture de Mme Fernandez. Sa T40 est restée protégée de la corrosion dans son garage et a été utilisée surtout pour des trajets tranquilles sur une route de campagne. En réalité, cette voiture en parfait état pourrait sans doute trouver preneur à 7 000 €. L'autre est la voiture de M. Martin. Son fils l'a beaucoup malmenée et elle a subi plusieurs accidents, mais un beau-frère bricoleur l'a remise en état. Après une étude attentive, elle ne vaudrait sans doute pas plus de 2 000 €.

- Q1. Pourquoi Mme Fernandez ne peut elle obtenir un prix plus élevé sur le marché pour sa voiture ?
 Prix faible car prise de risque par l'acheteur, risque de tomber sur un lemon
 Q2. Ces deux personnes ont-elles intérêt à vendre leur voiture d'occasion sur le marché ?
 Les automobiles de mauvaises qualité chassent celles qui sont de bonne qualité
 Q3. Sur quelle hypothèse de la concurrence pure et parfaite, peut on parler, ici, de défaillance du marché ?
 transparence du marché -> non seulement l'information est imparfaite mais elle est asymétrique

II. Quelles actions peuvent être mises en œuvre pour lutter contre ces défaillances du marché ?

A partir des exemples suivants, retrouver de quelle défaillances du marché il s'agit, comment on peut surmonter cette défaillances et qui sont les acteurs qui peuvent intervenir

Classer les exemples :

Exemples	Type de défaillances	Solution(s)	Agent(s) à l'origine de la solution

Reprendre les exemples précédents : marché de la voiture d'occasion / pollution générée par les véhicules



<= D'un coût de 320 millions d'euros, le viaduc de Millau, a été financé et réalisé par le groupe [Eiffage](#) dans le cadre d'une [concession](#), la première de ce type par sa durée de 75 ans. Le péage s'élevait à 8,20€ pour les véhicules légers en juillet-août 2011. <http://fr.wikipedia.org>

Les écolabels ont été créés à l'initiative des pouvoirs publics afin d'apporter des **garanties** aux consommateurs en **matière de qualité écologique des produits ou des services**. Demandé volontairement par les fabricants (ou les distributeurs, ou les prestataires), un écolabel peut constituer un **signe de différenciation intéressant vis-à-vis de la concurrence**.

Tous les écolabels doivent présenter les **six caractéristiques** suivantes, décrites dans la norme internationale (reprise par l'Union européenne et la France) (NF EN) ISO 14024 (2001) :

- **la définition d'exigences précises** : les cahiers des charges (ou référentiels) des écolabels comprennent des critères, assortis de seuils à respecter, aussi bien pour la limitation des impacts environnementaux des produits que pour leur aptitude à l'usage. Les écolabels font référence aux normes en matière d'aptitude à l'usage des produits, lorsque celles-ci existent dans la catégorie de produits concernée ;

- **la prise en compte de l'ensemble du cycle de vie des produits** : les différents impacts environnementaux des produits sont étudiés depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la fin de vie des produits, en passant par les étapes de fabrication, de distribution et d'utilisation. Les exigences environnementales qui en résultent sont donc définies pour tous les produits d'une même catégorie, selon une approche multi-étape et multicritère ;

- **la concertation** : l'ensemble des parties prenantes doit être associé au processus d'élaboration des critères des écolabels, c'est-à-dire des représentants des professionnels (fabricants, distributeurs et prestataires), des associations (de consommateurs et de protection de l'environnement) et les pouvoirs publics ;

- **le libre accès** : tout demandeur potentiel doit pouvoir participer au processus d'élaboration des écolabels et toute entreprise qui remplit les critères d'un écolabel est autorisée à l'utiliser ;

- **la révision régulière des exigences** : elle est indispensable afin de garantir que l'écolabel reste sélectif (il doit distinguer les meilleurs produits d'un point de vue performance d'usage et performance environnemental). Elle prend en compte le progrès scientifique et l'évolution technologique. Elle incite à une amélioration continue des performances environnementales des produits ;



- **la certification par tierce partie** : les écolabels sont gérés et attribués par des organismes tiers indépendants, qui vérifient régulièrement auprès des entreprises titulaires la conformité des produits et services aux critères de l'écolabel de la catégorie concernée. Cela passe par des audits réalisés sur le site des entreprises. De plus, des contrôles sur les produits ou services sont effectués périodiquement.

<http://www.ecolabels.fr>



PEUT ETRE NE CONSERVER QUE LES IMAGES DE LABELS + L'IMAGE DE 60 MILLIONS DE CONSOMMATEURS + 1 PUB

3. Les différentes manières de produire et de diffuser de l'information

	Exemples	Information diffusée
Les labels de qualité		Ce label indique qu'au moins 95 % des ingrédients sont issus de l'agriculture biologique, c'est-à-dire qu'ils ont bénéficié de pratiques spécifiques de production (emploi d'engrais verts, lutte naturelle contre les parasites...).
Les magazines de consommateurs	Couverture de 60 millions de consommateurs (« choisir sa crème amincissante ») 	Le journal compare les différents produits et informe les lecteurs sur la qualité du produit.
Comparateurs de prix	Kelkoo, cdiscount.com...	Le comparateur de prix classe les produits par ordre croissant ou décroissant.
Réglementation publique de l'information	La réglementation européenne impose depuis septembre 2000 certaines indications sur l'étiquetage de la viande hachée de bœuf : le n° de lot, le pays d'abattage et le pays d'élaboration. Depuis le 1 ^{er} janvier 2002 et la mise en place de la nouvelle réglementation européenne sur l'étiquetage, les pays de naissance et d'élevage doivent également être indiqués s'ils sont différents du pays d'élaboration.	Le Code du commerce protège les consommateurs.
Les garanties	Le Creuset garantit ses casseroles en fonte à vie.	Donner des garanties aux clients sur la durée de vie d'un produit.
La publicité	Informers sur le prix ou sur la qualité.	Informers sur la qualité d'un produit.

Source : Hachette 2011.

COURS : taxer / inciter / réglementer

Conclusion sur les agences de notation ou sur les biens communs

Doc. 2 : Les agences de notation financières

Supposées donner un avis objectif sur la solidité des emprunteurs, les agences de notation sont parfois juge et partie. Elles ont pourtant un énorme pouvoir qui peut déstabiliser les marchés. Les grosses agences de notation comme Moody's, Standard & Poor's et Fitch exercent une grande influence sur le monde de la finance. En donnant une note, généralement sous forme de lettres (AAA, AA-...) au Brésil, à Microsoft, à la Société générale ou à la mairie de Lyon, elles indiquent aux investisseurs du monde entier ce qu'elles pensent de la capacité de chacun de ces acteurs à rembourser l'argent qu'ils empruntent.

Dès lors que les entreprises peuvent se financer directement sur les marchés de capitaux en émettant des titres, les investisseurs susceptibles de les acheter, qui ne connaissent pas l'émetteur du titre comme une banque peut connaître son client, veulent évaluer le risque qu'ils encourent. C'est là qu'interviennent les agences de notation : elles évaluent la solvabilité de l'émetteur et en informent les investisseurs. Les agences contribuent à l'homogénéité de l'information et assurent la transparence des marchés financiers.

Leur pouvoir est considérable : la note étant supposée refléter le niveau de risque d'un investissement, elle influence directement le taux d'intérêt demandé par les investisseurs, et donc le coût du financement des entreprises ou des Etats. Mais les agences sont des entreprises privées dont les conditions de rémunération ne sont pas très propices à un exercice indépendant de l'évaluation. Premier problème : ce ne sont pas les investisseurs qui payent pour connaître les notes des emprunteurs, mais les emprunteurs eux-mêmes qui payent les agences pour être notés. Dans ces conditions, donner une mauvaise note peut s'avérer délicat. Moody's aurait ainsi perdu 70 % du marché de la notation des nouveaux titres émis après être devenue en avril 2007 moins conciliante sur les notes des titres financiers liés aux crédits *subprime*.

Par ailleurs, les agences jouent souvent le rôle de conseil aux emprunteurs pour les aider à concevoir les produits financiers qu'ils vont offrir aux investisseurs. Ce qui peut aider à obtenir une bonne note...

Q1. Quel type de défaillances du marché ces agences sont elles résoudre ?

Q2. Qu'évaluent elles ?

Q3. Pourquoi ces agences sont elles contestées ?

LE PROGRAMME INDIQUE BIEN COLLECTIF ET NON BIEN COMMUN.

SI ON DECIDE DE TRAITER LES BIENS COMMUNS

Biens communs Doc 9 p103 Magnard

Doc : Les biens communs entraînent une surexploitation des ressources

Le poisson est une ressource rare. Jusqu'à une date récente, la région du Grand Blanc, située entre la province canadienne de Terre-Neuve et l'État américain du Maine, regorgeait de poissons, ce qui permettait à beaucoup de pêcheurs de gagner facilement leur vie. Comme il n'existait pas de droits de propriété, chacun s'efforçait de pêcher le plus de poissons possible. Un pêcheur rationnel et soucieux de ses seuls intérêts se disait que tout poisson qu'il n'attrapait pas serait finalement pêché par quelqu'un d'autre. Il en est résulté une véritable tragédie pour la région : la surexploitation a été telle que non seulement le poisson s'est raréfié, mais que la pêche commerciale est devenue non rentable. La surexploitation des zones de pêche n'est qu'un exemple parmi d'autres de ce que l'on appelle la « tragédie des biens communs¹ » [...]

Quand les droits de propriété sont difficiles à définir, le problème de la « tragédie des biens communs » est souvent réglé à l'aide d'accords internationaux. Par exemple, le Canada et les États-Unis ont maintenant signé un traité limitant la pêche autorisée dans le Grand Blanc et, en 1979, la Northwest Atlantic Fisheries Organization a été créée pour gérer les stocks de poissons.

Joseph Stiglitz, *Principes d'économie moderne*, De Boeck, 2007.

Q1. Que peut on dire de l'accessibilité au poisson dans un 1^{er} temps ? illimitée → CONSOMMATION PAR PLUSIEURS PERSONNES A LA FOIS = BIEN COLLECTIF

Q2. Quelle stratégie ont eu les pêcheurs ?

Pêche intensive => maximisation du profit

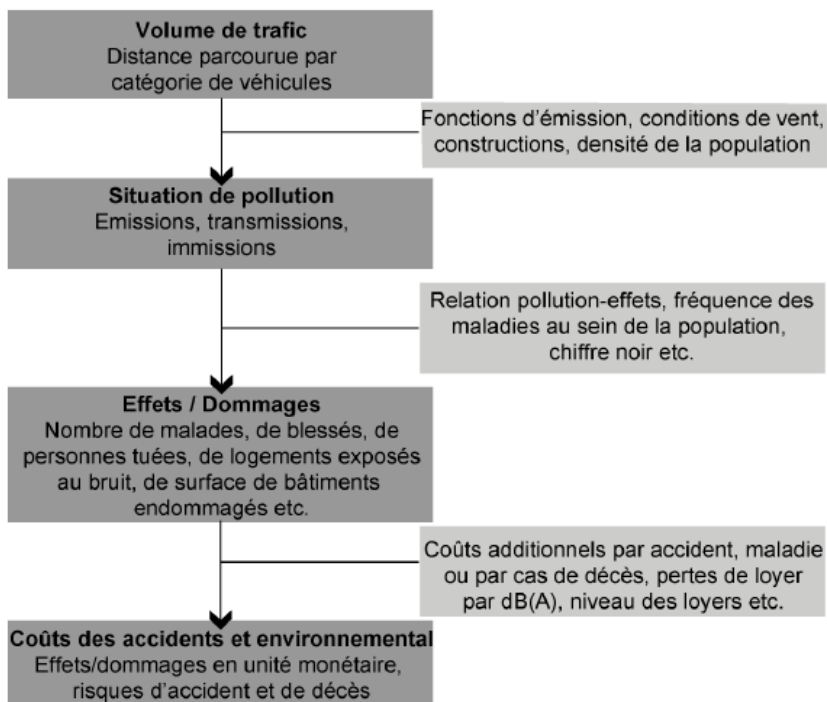
Q3. Quelles ont été les conséquences sur les quantités de poisson ? raréfaction de la matière première

Q4. Quel élément nécessaire au marché n'est pas présent dans cet exemple ?

Droit de propriété. Pb du bien commun

Pour le prof infos pour les coûts externes des transports

Figure 2-1: Systématique de calcul des coûts externes



Les défaillances du marché

Objectifs:

- montrer que les asymétries d'information, l'existence de biens collectifs et d'externalités rendent les marchés défaillants (rationnement des marchés par ex)
- comment lutter contre les asymétries ? améliorer l'information, intervention de l'Etat

Pré-requis : coordination par le marché, marché concurrentiel et marchés imparfaits

Les mots-clés : asymétrie de l'information, biens communs/collectifs, passager clandestin, externalités

Une partie du travail de recherche préparée à la maison et synthèse en classe (questions)

La mise en commun en classe + synthèse

A/Asymétrie de l'information sur le marché de la voiture d'occasion :

Sources : - marché de la voiture d'occasion doc2 p90 Hachette

- marché de l'assurance : Doc 3 p99 Bordas ou Vidéo sur la santé aux E-U (reportage France 24) : cas de la femme du garagiste ; Sicko (M.Moore) : cas de déclarations mal remplies ou exceptions donc assurance ne prend pas en charge des soins

- Marché du crédit : doc4 p119 Hatier ou bien extrait de « d'autres vies que la mienne » de E. Carrère

- Les différentes manières de produire diffuser l'information hachette p 91 (en enlevant la publicité)

Soit le travail de Pascal, s'il me l'autorise sur «le crédit à la consommation »

Soit : questions du livre

- 1) quel est le risque pour une banque commerciale d'accorder un « prêt étudiant » ?
- 2) pourquoi les banques pratiquent-elles un taux d'intérêt reflétant le risque moyen de la population étudiante ?
- 3) pourquoi au final est-il rationnel pour la banque de ne prêter à personne et de rationner le crédit ?
- 4) comment peut-on corriger l'asymétrie de l'information ? quels sont les acteurs concernés et à l'origine de ces dispositifs.

Exercice à trous ?

B/ Externalités positives /négatives

Sources : Magnard 5/6 p101

- 1) qu'est-ce qu'une externalité ? comment s'expliquent-elles ?
- 2) quelles sont les conséquences négatives du déversement en haute mer des hydrocarbures d'un navire marchand ?
- 3) Pour chacune des situations évoquées dans le texte, indiquez s'il s'agit d'une externalité positive ou négative
- 4) Quelles solutions sont proposées dans ce texte ?

*) Dessins ou photos ou titres de journaux (voir ci-dessous) :

- donner la déf externalités puis > 0 et < 0
- demander pour chaque ex :
 - qui a pris la décision et dans quel but ?
 - effet sur qui et pourquoi ?
 - externalité > 0 ou < 0 ?
 - solution ?

C/ Biens collectifs : un groupe

Sources : Définition bien collectif (Bordas doc 3 p103)

La pêche et les feux d'artifice (Magnard doc 8/9 p103, **extrait**)

Travail

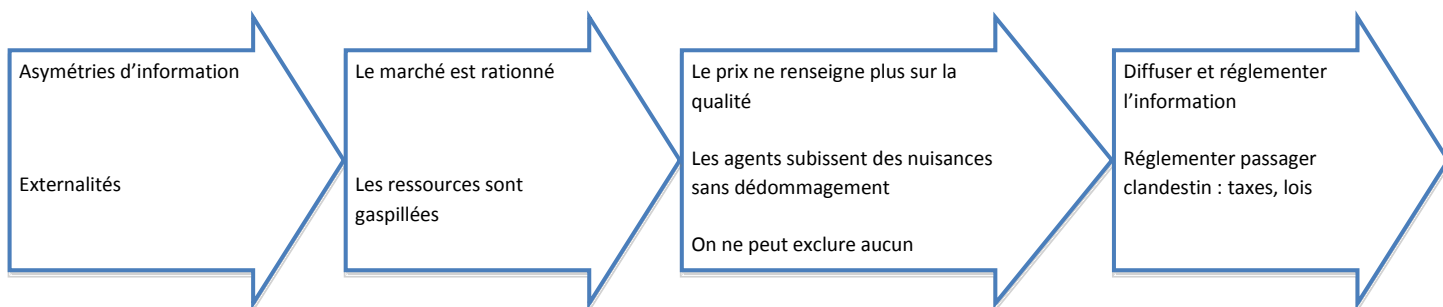
- 1) Après avoir défini les caractéristiques d'un bien ou service collectif (ou commun), dites pourquoi la pêche est considérée comme un bien collectif. Trouvez d'autres exemples de biens collectifs.
- 2) Pourquoi les biens collectifs comme la pêche peuvent-ils entraîner une surexploitation des ressources ?
- 3) A partir de ces deux exemples, quels problèmes posent l'existence de biens collectifs
- 4) Comment les pouvoirs publics peuvent-ils résoudre ces problèmes ?

def 3^{ème} devoir par Smith

Synthèse : comment lutter contre les défaillances du marché ?

Type de défaillance du marché	Définition	exemples	Problèmes posés	Les solutions
Externalités : effet externe négatif ou positif				
Biens collectifs				
Asymétries de l'information				

Dans certaines situations le marché est inefficace ce qui crée des situations indésirables qui nécessitent intervention Etat



Le bien public est traditionnellement défini par les économistes comme un bien dont les caractéristiques inhérentes en termes de non exclusion et de non rivalité rendent très improbable une prise en charge spontanée de leur production par le marché car il est difficile d'établir des "droits de propriété" ou "droits d'usage" sur ces biens. La défaillance des marchés justifie alors une prise en charge par l'Etat de la fourniture et de la préservation de ces biens. Les questions qui se posent aux décideurs publics sont alors de savoir quels

biens publics l'Etat doit produire, en quelles quantités, et quels mécanismes doit-il mettre en place pour en assurer le financement. **Initialement, la notion de bien public mondial s'appuie fortement sur la définition du bien public : les biens publics mondiaux sont des biens - ou maux- ayant des caractéristiques de non rivalité et non exclusion non seulement entre individus mais aussi entre populations de pays différents. Ainsi les premiers maux publics mondiaux identifiés sont liés aux risques environnementaux globaux et donc aux**

'externalités' globales : le problème du réchauffement climatique, la pollution des océans ou les pluies acides par exemple. Puis seront invoqués comme bien public mondial le maintien de la paix dans le monde ou la

stabilisation des marchés financiers. Ainsi l'idée s'impose que les choix et les actions dans un pays peuvent avoir des conséquences sur le niveau de bien-être dans les autres pays du monde et que les biens publics mondiaux qui permettraient d'améliorer le bien-être global ne peuvent être produits que par l'action conjointe

et coordonnée de plusieurs pays, voire de tous. Mais l'absence de gouvernement mondial légitime rend impossible les solutions étatiques centralisées préconisées par l'économie publique. Pour produire et préserver ces biens publics mondiaux, il faut que les Etats du monde coopèrent et s'entendent (...) Dans la réflexion sur les modes de production des biens publics mondiaux, les deux principales préoccupations concernent les

décisions sur le partage des efforts à consentir et le contrôle des passagers clandestins – ceux qui profitent de l'action collective sans vouloir en supporter les coûts.

La première solution est la production centralisée à l'échelle internationale, contrôlée donc par une institution supra-nationale qui a un pouvoir légitime pour s'assurer que les règles choisies collectivement sont respectées.

Ce choix a des limites évidentes: comment conférer une autorité réelle à cette institution lorsqu'il n'existe pas de consensus fort sur le bien public mondial qu'elle est censée produire? Les solutions peuvent-elles venir

d'un renforcement du droit international ou de la mise à sa disposition de moyens économiques de rétorsion? Comment financer l'action de cette institution ? Est-elle à la merci des contributions des Etats ou doit-on mettre au point un système de taxation international direct ? Quel système de représentation étatique mettre en place pour éviter la prise de contrôle de cette institution par un ou quelques Etats ?

L'autre solution est la production décentralisée du bien public mondial, souvent par la mise en place 'artificialisée' de droits d'usage qui peuvent ensuite être vendus, achetés ou échangés de façon à recréer un marché et les incitations qui y sont associées : la production du bien public mondial est alors déléguée aux agents privés. C'est le cas des quotas de pêche transférables pour la préservation des ressources halieutiques ou des permis d'émission dans le cas de la convention sur le changement climatique. Cela permet une meilleure subsidiarité dans les choix que chaque pays peut faire pour inciter ses acteurs privés à atteindre les objectifs fixés et donc, on peut l'espérer, un meilleur respect des préférences locales.

(Biens publics mondiaux, LAMETA Montpellier, 2002)

AUTRE PROPOSITION PLUS SYNTHETIQUE

Feuille élève :

Nathan, doc découvrir p. 84. ASYMETRIE

Les informations entourées ne sont pas connues de l'acheteur.

- 1) Les situations « offreur » et « demandeur » sont-elles équilibrées ? Pourquoi ?
- 2) Le demandeur doute, il n'a pas vraiment confiance en l'offreur. Quelle va être sa réaction ?
- 3) Vous vendez la même voiture d'occasion, mais la vôtre est parfaitement entretenue. Vous décidez de vendre à un prix supérieur à l'argus. Arriverez-vous à la vendre à ce prix-là ? Pourquoi ? Quelle peut être alors votre réaction ?
- 4) Quel type de voiture d'occasion va-t-il, alors rester sur le marché ? Ce dernier pourra-t-il à terme fonctionner ?
- 5) Quelles peuvent être les solutions pour pallier cette défaillance ?

Expliquez l'asymétrie d'information dans chacun des exemples suivants et proposez des moyens de la réduire :

	Quelle est l'asymétrie d'information ?	Des moyens de réduire cette asymétrie
Vente aux enchères sur e-bay		
L'obtention d'un prêt pour acheter un bien d'équipement		
Assurer sa voiture		
Consommer « bio »		

Magnard, doc 5 p. 101. EXTERNALITE

Recopier la déf en début de doc.

Expliquez la dernière phrase du doc.

Partir d'un ex : l'éclairage des couloirs du lycée Mathias. **BIEN COLLECTIF**

Puis pb : bien ou service nécessaire mais comment financer ? Sur quelles bases ?

Bilan : texte à trous + exemples entre parenthèses à trouver : le rationnement, non-exclusifs, l'incitation
compensation monétaire, prélèvements obligatoires, asymétrie d'information, la contrainte, non-rivaux

Le fonctionnement d'un marché concurrentiel peut être défaillant pour plusieurs raisons :

-.....: situation d'un marché sur lequel vendeurs et acheteurs ne disposent pas de
la même information, ceci provoquant ou la disparition du marché concerné ;

- la présence d'externalités : une activité de production ou de consommation procure à autrui respectivement
une utilité, un avantage sans engendrant la sous-production des
activités produisant les externalités positives et la sur-production des activités engendrant les externalités
négatives ;

- la production de biens collectifs, c'est-à-dire et qui sont
nécessaires socialement mais qui ne seront pas produits.

Des solutions existent pour pallier ces différentes défaillances comme des manières diverses de produire et
diffuser l'information

(.....
.....) ou pour encourager ou dissuader la production
d'externalités (.....) et la production par
les pouvoirs publics des biens collectifs grâce à la mise en place d'un système

.....
Dans la plupart des cas, l'intervention des pouvoirs publics est nécessaire.

Les défaillances du marché

Les règles du marché en CCP ne sont pas respectées et n'assurent pas l'équilibre

A/ Les défaillances de marché liées à des comportements d'agents qui s'adaptent à une situation de marché particulière, celle d'un marché en situation d'asymétrie d'information

Concepts à découvrir Asymétrie d'informations, anti sélection, aléa moral, sélection adverse, **en vidéo**

1- Asymétrie d'informations

http://www.dailymotion.com/video/xdjymr_le-grand-live-de-l-economie-pme-pa_news#rel-page-1

04/06/2010

Hamid Bouchikhi, Professeur à l'ESSEC a gagné le Prix du "Grand Livre de l'Economie PME" suite à sa contribution soulevant la problématique des asymétries d'informations dans la reprise-transmission de PME.

- qu'est-ce qu'un marché de la PME ?
- pourquoi selon vous y a-t-il asymétrie d'informations lors la reprise transmission des PME ?
- quelles solutions propose Hamid Bouchikhi pour réduire cette asymétrie ?

2 - Sélection adverse/antisélection

Situation dans laquelle deux agents réalisent une opération commerciale dans une situation de d'asymétrie d'information qui conduit à un résultat inverse à celui souhaité (l'opération ne se fait pas ou celui qui a plus d'info prend l'avantage sur celui qui n'en a pas, ou l'échange ne se fait dans des conditions optimales)

Les agents honnêtes ou aux projets peu risqués risquent de quitter le marché

http://www.youtube.com/watch?v=8agYSiUCn_Q

- Raconter l'histoire en français
- qui est micro économiquement perdant dans cette histoire
- quelles peuvent être au niveau plus macro économique (pour l'ensemble des assurés) les conséquences

Concernant le secteur bancaire, le phénomène d'antisélection apparaît lorsque l'emprunteur conserve, même après un examen attentif par le créancier des informations disponibles, un avantage informationnel sur son partenaire. Le partage inéquitable du savoir concernant le risque de défaillance attaché aux crédits rend problématique l'identification des bons emprunteurs (J. Stiglitz et A. Weiss, 1981). Ainsi, à défaut de pouvoir fixer un taux d'intérêt qui corresponde au risque effectif du projet à financer, la banque applique un taux reflétant la qualité moyenne des emprunteurs. Une telle pratique conduit alors à pénaliser les individus dont le projet est peu risqué en leur faisant payer une prime de risque plus élevée que leur risque effectif, et avantage inversement les agents détenant des projets risqués ; la prime de risque facturée étant inférieure au risque réel de l'emprunteur. Comme sur le marché des voitures d'occasion d'Akerlof, les bons risques vont quitter le marché : il y a antisélection. Cet effet engendre potentiellement un phénomène de rationnement du crédit qu'il est possible d'analyser comme une solution imparfaite au manque de transparence et à l'hétérogénéité des différents projets d'emprunt.

http://theoriefinance.canalblog.com/archives/1_antiselection/index.html Nathalie Gardes maitre de conf en gestion Bordeaux

3- Aléa moral /moral hazard (en) = effet pervers qui peut apparaître dans certaines situation de risque, dans une relation entre deux agents ou deux parties contractantes : plus précisément la perspective qu'un agent, isolé d'un risque, se comporte différemment que s'il était totalement lui-même exposé au risque.

ex= la possibilité qu'un assuré augmente sa prise de risque, par rapport à la situation où il supporterait entièrement les conséquences négatives d'un sinistre (comme l'assuré ne paie pas en cas de problème, il augmente sa prise de risque). Les éventuelles fraudes à l'assurance (cas où l'assuré provoque délibérément le sinistre, pour encaisser l'indemnisation prévue) peuvent être considérées comme le cas extrême de l'aléa moral.

Inciter les individus à se comporter de façon « pervers »

a) les aléas moraux de la crise financière de 2008

http://www.dailymotion.com/video/xapwfs_agnes-belaisch_news

de 5'59 à 9'15 06-10-2009

Qu- Présentez pourquoi cette économistes parle d'aléa moral à propos des traders et des institutions financières ?

3 situations d'aléa moral /système d'incitation à faire des choix défavorables

- rémunération des traders = leur mode rémunération les incite de prendre de gros risques à CT car bonus payés en fin d'année calendaire, et à générer des risques financiers et systémiques importants

- le mode de fonctionnement des agences de notation qui sont « juge et partie » (elles n'ont pas intérêt à donner une mauvaise note aux entreprises qu'elles notent puisque celles-ci les payent et ces entreprises ont intérêt à cacher la réalité de leur compte (Enron...))

- le sauvetage public des institutions de crédit (too big to fail) comporte un aléa moral puisque se considérant protégées, peuvent continuer à spéculer...

b) aléa moral et rôle de la BCE au sein de l'Europe, dans la résolution de la crise

http://www.youtube.com/watch?v=vsHtqntj_QM

- pourquoi les allemands ne veulent pas que la BCE soit prêteuse en dernier ressort ?

Choix des accords dominé par la politique allemande : la BCE ne sera pas prêteuse en dernier ressort à cause de l'aléa moral, qui conduirait les pays les moins vertueux de l'Europe à continuer à mal gérer leur économie (endettement..)

AUTRE PROPOSITION A PARTIR DU ROMAN « D'autres vies que la mienne »

Philippe Florès est magistrat (à Niort dans les Deux Sèvres). Juge d'instance, il traite beaucoup de dossiers liés à la consommation et au crédit.

En pure logique libérale, les gens sont libres, égaux, et assez grands pour s'entendre sans que l'Etat s'en mêle. (...) La loi, cependant, tient compte de la réalité, et du fait que dans la réalité les parties ne sont pas aussi libres et égales que dans la théorie libérale. L'un possède, l'autre demande, l'un a le choix, l'autre moins, c'est pourquoi les baux locatifs sont encadrés, et le crédit aussi bien. D'un côté il faut l'encourager parce que cela fait marcher l'économie, de l'autre il faut empêcher les gens de se faire trop avoir parce que cela dégrade la société. La loi Scrivener déclare donc abusives les clauses qui rendraient le contrat trop léonin et impose au prêteur, puisque c'est lui qui le rédige, un certain nombre d'exigences formelles, modèles types, mentions obligatoires, contraintes de lisibilité, bref quelques règles visant à ce qu'au moins l'emprunteur sache à quoi il s'engage.

Le problème, avec la loi Scrivener, c'est que les établissements de crédit qu'elle est supposée encadrer ne la respectent pas et que les consommateurs qu'elle est supposée protéger ne la connaissent pas. Florès la connaissait à fond et s'est mis en tête, seul dans son coin, de la faire respecter. Rien de plus, mais rien de moins. La plupart de ses confrères, en ouvrant un dossier du type Cofinoga contre Mme Machin, se bornaient à constater : effectivement, Mme Machin ne paye plus les mensualités prévues par son contrat ; effectivement, et aux termes de ce contrat, Cofinoga est fondé à lui réclamer capital, intérêts et pénalités ; effectivement, Mme Machin n'a pas le sou, mais la loi est la loi, les contrats sont les contrats, et même si je trouve ça désolant je n'ai pas d'autre choix, moi juge, que de prendre une décision exécutoire, c'est-à-dire faire saisir Mme Machin, ou alors l'orienter vers la commission de surendettement.

Florès, lui, regardait à peine ce que devait Mme Machin, il allait tout droit au contrat. Il y relevait souvent des clauses abusives et presque toujours des irrégularités formelles. La loi exige par exemple qu'il soit composé en corps huit, et il ne l'était pas. Elle exige que sa reconduction soit proposée par lettre, et il n'en était pas question. Florès s'était fait un petit tableau des irrégularités les plus fréquentes, il cochait les cases et, à l'audience, concluait : le contrat ne vaut rien. L'avocat de Cofinoga ouvrait de grands yeux. S'il avait de la ressource, il disait Monsieur le Président, ce n'est pas votre affaire. C'est à la partie défaillante de soulever ces objections, ou à son avocat, mais vous ne pouvez pas vous substituer à elle. Faites appel, se contentait de répondre Florès.

En attendant, il déclarait Cofinoga fondé à réclamer son capital, mais pas les intérêts ni les pénalités. Or ce que l'emprunteur rembourse d'abord, ce n'est pas le capital, mais les intérêts et le montant de l'assurance. Si le juge décide qu'il ne doit rembourser que le capital et que ce qu'il a déjà remboursé, c'était du capital, il se retrouve à lui dire : vous ne devez plus, mettons 1 500 euros, mais 600, et quelquefois plus rien du tout, et quelquefois même c'est Cofinoga qui vous doit de l'argent. Mme Machin s'évanouissait de joie.

(Emmanuel Carrère, *D'autres vies que la mienne*, Ed. Folio, p 194 à 197)

Travail à faire :

1) Pourquoi ne devrait-il pas y avoir de pb dans le cadre du crédit à la consommation ?

- éco libérale, de marché donc contrat = liberté et égalité des contractants

2) Quel pb et comment se manifeste-t-il ?

- surendettement de certains ménages donc procès contre ménages surendettés par org de crédit (ex : Cofinoga)

3) Causes :

- pauvres ne lisent pas les contrats de prêts, ne connaissent pas la loi
- trop facile, rapide et tentant : on vit dans une sté de C
- loi non respectée par org de crédit : taille des caractères, renouvellement ...

4) Quelles solutions ?

- la loi : Scrivener puis Neiertz et enfin Borloo
- les juges pour faire appliquer la loi Scrivener puis rendre un jugement dans les dossiers de surendettement (Neiertz et Borloo)

5) Qui porte la solution et pourquoi ?

- Etat
- contrat déséquilibré donc loi pour rétablir l'équilibre (idem droit du travail : la liberté opprime et la loi protège, ex du SMIC)

Travail facultatif :

Pour une approche plus précise, faire une recherche internet sur :

- crédit renouvelable : nom d'un organisme qui en propose ? à quelles conditions (délai de réponse de l'organisme, TEG ou TAEG) ?
- loi Borloo sur le surendettement : date ? mesures proposées ?

BILAN :

*) Asymétrie d'info pour des raisons :

- philo : liberté permettrait l'égalité, ex : contrat
- culturelles : public peu éduqué face à des spécialistes du crédit
- éco : org de crédit ont des pratiques illégales pour faire profit maxi

*) Conséquence :

- ➡ crédit car plus réglementé

PROPOSITION SESAME

<http://sesame.apses.org/>

